

Burundi : Promulgation de la nouvelle Constitution jeudi 7 juin à Bugendana

@rib News, 04/06/2018 à 14h00 Source Xinhua La cérémonie de promulgation de la nouvelle constitution burundaise sous haut patronage du chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza, aura lieu le 7 juin 2018 à Bugendana, dans la province de Gitega (centre), apprend-on lundi à Bujumbura d'une correspondance officielle ad hoc datée du 4 juin 2018 adressée au ministre burundais de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement par le Chef du Protocole d'Etat et président du Comité National des Fêtes, l'ambassadeur Zéphyrin Maniratanga.

"La cérémonie de promulgation de la Nouvelle Constitution et sa Présentation au Peuple Burundais est prévue le jeudi 7 juin 2018 à Bugendana en province de Gitega", précise la correspondance de l'ambassadeur Maniratanga. Cette promulgation de la nouvelle loi fondamentale qui régira la gouvernance politico-économique et sociale burundaise au cours des années à venir, suivra la validation des résultats du référendum constitutionnel par la Cour constitutionnelle le 31 mai dernier. Dans son arrêt ad hoc, la Cour constitutionnelle burundaise a indiqué que la plainte de la coalition politique des indépendants "Amizero y'Abarundi" ("Espoir des Burundais"), qui avait réclamé l'invalidation du scrutin référendaire en invoquant de "graves irrégularités", avait été jugée "non fondée".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});